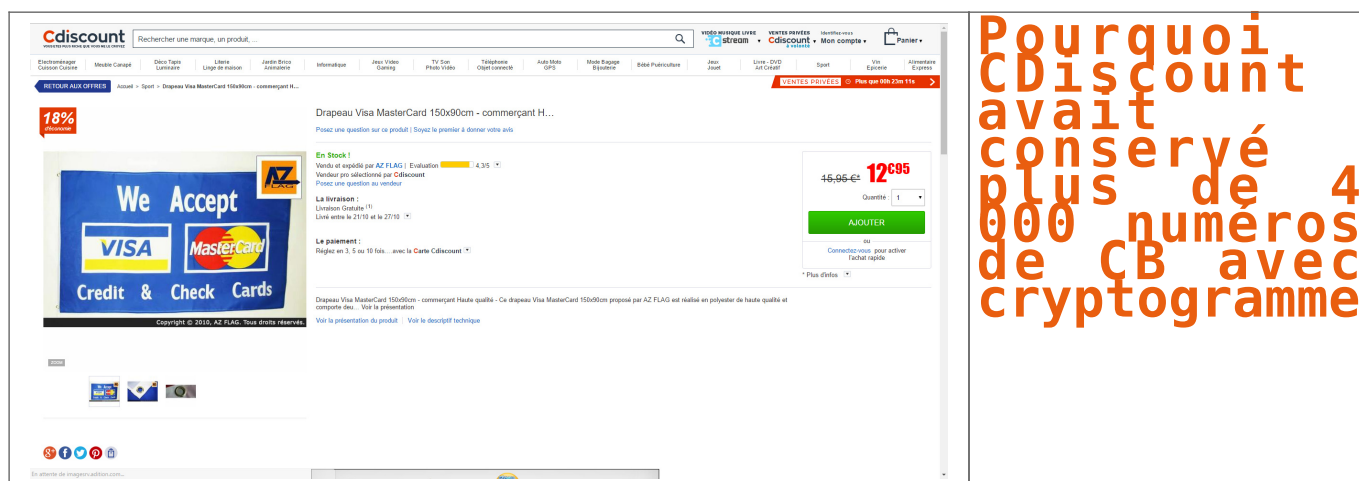


Pourquoi CDiscount avait conservé plus de 4 000 numéros de CB avec cryptogramme



La Cnil a mis en demeure CDiscount après la découverte d'une dizaine de manquements à la loi Informatique et Libertés, dont la conservation en clair de numéros de cartes bancaires sur une base de données. La faute d'un sous-traitant, a tenté de se défendre le site e-commerce....[Lire la suite]

Denis JACOPINI anime des **conférences**, des **formations** sur la mise en conformité CNIL, des formations sur la protection des données Personnelles et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **obligations et moyens de se mettre en conformité avec le RGPD**, futur règlement européen relatif à la **Protection des Données Personnelles** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Plus d'informations sur notre page formations.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Google condamné à 375 Millions d'euros...

≡	Google condamné à 375 Millions d'euros...
---	--

44 participants ont condamné Google – par sondage – à environ 375 millions d'euros pour une infraction à la protection des données personnelles – et au titre du nouveau règlement européen ! La condamnation était entièrement virtuelle et objet d'un test....[Lire la suite]

Denis JACOPINI anime des **conférences, des formations** sur la mise en conformité CNIL, des formations sur la protection des

données Personnelles et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **obligations et moyens de se mettre en conformité avec le RGPD, futur règlement européen relatif à la Protection des Données Personnelles** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Plus d'informations sur notre page formations.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Google condamné à 375 Millions d'euros...

≡	Google condamné à 375 Millions d'euros...
---	---

44 participants ont condamné Google – par sondage – à environ 375 millions d’euros pour une infraction à la protection des données personnelles – et au titre du nouveau règlement européen ! La condamnation était entièrement virtuelle et objet d’un test....[Lire la suite]

Denis JACOPINI anime des **conférences, des formations** sur la mise en conformité CNIL, des formations sur la protection des données Personnelles et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l’étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **obligations et moyens de se mettre en conformité avec le RGPD, futur règlement européen relatif à la Protection des Données Personnelles** (Autorisation de la Direction du travail de l’Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Plus d’informations sur notre page formations.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Décryptage du règlement européen sur les données personnelles

Denis JACOPINI



vous informe

Décryptage du
règlement
européen sur les
données
personnelles

L'Association Française des Correspondants à la protection des Données Personnelles (AFCDP) a réalisé une version française commentée du règlement européen sur les données personnelles. Elle est disponible gratuitement en ligne

A compter du 25 mai 2018, le nouveau Règlement Européen 2019/679 sur la protection des données personnelles s'appliquera dans toutes les entreprises de l'Union Européenne. Ce texte modifie considérablement la législation en vigueur et fait peser des obligations nouvelles sur les responsables de traitements. L'AFCDP (Association française des correspondants à la protection des données personnelles) a réalisé une version française commentée de ce texte.

Le résultat de ce travail est librement accessible sur le site de l'association. Outre une rapide introduction et un index très complet, bien pratique pour retrouver des thèmes précis, l'essentiel du document est constitué par le texte même du Règlement. Les commentaires apparaissent dans une colonne sur le tiers de la page, en regard de la portion commentée. Si parfois, surtout au début, les commentaires se limitent à quelques mots, à d'autres moments ces commentaires explicitent en profondeur et contextualisent un article du Règlement.

Ne nous cachons pas que la simple mise en page du document en français est des plus agréables pour travailler. Les DSI et les directions juridiques ont en effet fort à faire d'ici 2018 et télécharger dès à présent ce document est donc des plus utiles.

Article original de Bertrand Lemaire



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Le premier label Coffre-Fort Numérique a été délivré



Un coffre-fort numérique est un espace de stockage numérique sécurisé, dont l'accès est limité à son seul utilisateur et aux personnes physiques qu'il a spécialement habilitées à cet effet....[Lire la suite]

Denis JACOPINI anime des **conférences, des formations** sur la mise en conformité CNIL, des formations sur la protection des données Personnelles et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **obligations et moyens de se mettre en conformité avec le RGPD, futur règlement européen relatif à la Protection des Données Personnelles** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Plus d'informations sur notre page formations.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Pourquoi les vols de données sont en forte hausse ?



Pourquoi les vols de données sont en forte hausse ?

Une étude du Ponemon Institute pour Varonis révèle que la plupart des collaborateurs disposent d'accès trop importants, ce qui multiplie les dommages lorsque leurs comptes sont compromis

Trois entreprises sur quatre ont été victimes de la perte ou du vol de données importantes au cours des deux dernières années. Selon une nouvelle enquête menée auprès de plus de 3 000 collaborateurs et informaticiens aux États-Unis et en Europe, cela représente une très forte augmentation depuis 2014. Le rapport publié aujourd'hui a été rédigé par le Ponemon Institute et sponsorisé par Varonis Systems, Inc., principal fournisseur de solutions logicielles permettant de protéger les données contre les menaces internes et les cyberattaques.

Selon l'enquête, l'augmentation de la perte et du vol des données est en grande partie due aux compromissions de comptes internes. Celles-ci sont aggravées par des accès aux informations critiques bien plus permissifs que nécessaire par les collaborateurs et les tiers. Sans oublier le constant défaut de supervision des accès et de l'activité dans les systèmes de messagerie et les systèmes de fichiers, là où se trouvent les données les plus sensibles et les plus confidentielles.

Parmi les principales conclusions :

- 76 % des informaticiens indiquent que leur entreprise a fait l'expérience de la perte ou du vol de ses données au cours des deux dernières années. Ce chiffre représente une augmentation importante par rapport aux 67 % d'informaticiens interrogés ayant donné la même réponse lors de l'étude de 2014 réalisée par Ponemon pour le compte de Varonis.
- Les informaticiens indiquent que la négligence des collaborateurs a deux fois plus de chances d'entraîner la compromission des comptes internes que tout autre facteur, y compris les attaquants externes ainsi que les collaborateurs ou les prestataires malveillants.
- 78 % des informaticiens déclarent être très préoccupés par les ransomware, un type de logiciels malveillants qui bloque l'accès aux fichiers jusqu'au paiement d'une somme d'argent. 15 % des entreprises ont déjà fait l'expérience des ransomware et seule une petite moitié d'entre elles a détecté l'attaque au cours des 24 premières heures.
- 88 % des utilisateurs finaux indiquent que leur travail exige l'accès et l'emploi d'informations propriétaires telles que des données relatives aux clients, des listes de contacts, des renseignements sur les collaborateurs, des rapports financiers, des documents commerciaux confidentiels ou d'autres actifs informationnels critiques. C'est nettement plus que les 76 % enregistrés dans l'étude de 2014.
- **62 % des utilisateurs finaux indiquent avoir accès à des données de l'entreprise qu'ils ne devraient probablement pas pouvoir consulter.**
- Seuls 29 % des informaticiens interrogés indiquent que leur entreprise applique un modèle strict de moindre privilège pour s'assurer que les collaborateurs ont accès aux données de l'entreprise en fonction de leur besoin de les connaître.
- Seulement 25 % des entreprises supervisent toute l'activité relative à la messagerie et aux fichiers, alors que 38 % ne supervisent aucune activité.
- 35 % des entreprises ne disposent d'aucun enregistrement interrogeable de l'activité du système de fichiers, ce qui les rend incapables de déterminer les fichiers chiffrés par ransomware (entre autres choses).

Le rapport d'étude intitulé « *Closing Security Gaps to Protect Corporate Data: A Study of U.S. and European Organizations* » se fonde sur des entretiens menés en avril et mai 2016 auprès de 3 027 employés aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France et en Allemagne. L'ensemble des personnes interrogées comprend 1 371 utilisateurs finaux ainsi que 1 656 informaticiens et professionnels de la sécurité informatique issus d'entreprises de tailles variant de quelques douzaines à plusieurs dizaines de milliers d'employés. Ils proviennent de divers secteurs, dont les services financiers, le secteur public, le secteur des soins de santé et des sciences de la vie, la vente au détail, le secteur industriel, le secteur technologique et l'industrie du logiciel...[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaques** et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Régissez à cet article

Original de l'article mis en page : Vols de données en forte hausse, cause principale: les menaces internes | Docaufutur

Un utilisateur de Yahoo! poursuit le groupe pour « négligence »



Un utilisateur
de Yahoo!
poursuit le
groupe pour
« négligence »

Le plaignant regrette que les mesures de sécurité du groupe n'aient pas été renforcées. Il s'autoproclame représentant des utilisateurs lésés par le vol de données.

Après l'annonce, jeudi 22 septembre, du piratage d'au moins 500 millions de comptes d'utilisateurs de Yahoo!, le groupe est désormais poursuivi pour « *négligence grave* » à la suite de la plainte d'un utilisateur. Le groupe de Sunnyvale (Californie) fait face à un certain nombre de questions relatives à sa gestion de l'incident.

La plainte a été déposée vendredi auprès du tribunal fédéral de San Jose (Californie), par Ronald Schwartz, un résident de New York qui entend représenter tous les utilisateurs américains de Yahoo! affectés par le vol de leurs informations personnelles.

L'opérateur de services Internet a annoncé, la veille, que les données volées pourraient inclure des noms, des adresses emails, des numéros de téléphone, des dates de naissance et des mots de passe cryptés. Il a exclu à ce stade le vol de données bancaires dans ce qu'il présente comme une attaque menée par un « *agent piloté par un Etat* », sans apporter de preuve de cette hypothèse. L'action en justice vise le statut de recours collectif (« *class action* ») et entend réclamer des dommages et intérêts.

Selon le plaignant, le piratage aurait pu être évité si le groupe avait renforcé ses mesures de sécurité après plusieurs précédentes tentatives d'effraction. Il déplore également la lenteur de Yahoo!, qui aurait, selon lui, mis trois fois plus de temps que ses concurrents pour faire état du piratage...[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaques** et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Piratage massif : Yahoo!

poursuivi pour « négligence » par un utilisateur

Signes indiquant qu'un compte a été piraté et procédure à suivre



Nous espérons que vous n'aurez jamais à craindre qu'une autre personne accède à votre compte sans votre autorisation, mais vous ne pouvez jamais être sûr à 100 % de la sécurité de votre compte. Voici comment déterminer si une autre personne s'est connectée à votre compte Yahoo et les étapes à suivre pour récupérer l'accès à celui-ci.

Quelle que soit la situation, si vous pensez qu'une autre personne a accédé à votre compte sans votre autorisation, **changez votre mot de passe immédiatement**. Si vous n'avez pas accès à votre compte, utilisez l'aide relative aux mots de passe pour le récupérer.

Signes indiquant que votre compte a été piraté

- Vos informations de compte ont été modifiées à votre insu.
- Des connexions ont été établies depuis des endroits que vous ne reconnaissez pas sur la page de vos activités de connexion.
- Vous ne recevez pas des e-mails que vous attendiez.
- Votre compte Yahoo Mail envoie des spams

Ce que vous devez faire

Bloquer l'envoi de spam depuis votre compte

Recevoir des spams est une chose. Recevoir des rapports de spam provenant de votre compte en est une autre. Si votre compte a été piraté de sorte qu'il envoie des spams, vous pouvez résoudre ce problème ! Le moyen le plus rapide de bloquer l'envoi de spams depuis votre compte consiste à sécuriser votre compte en créant un nouveau mot de passe fiable ou activer la clé de compte.

Signaler un mail falsifié (usurpé)

Les messages falsifiés sont des mails qui semblent avoir été envoyés depuis votre adresse mail, mais qui en réalité ont été envoyés depuis un compte de messagerie complètement différent. Si votre Yahoo Mail est sécurisé, mais que vos contacts reçoivent toujours des spams qui semblent provenir de votre adresse, il s'agit probablement d'un mail falsifié ou « usurpé ».

1. Affichez l'en-tête complet du mail en question.
2. Dans la dernière ligne Reçu de l'en-tête complet, notez l'adresse IP d'où provient le mail.
– Cela correspond au fournisseur d'accès Internet (FAI) de l'expéditeur.
3. Effectuez une recherche par adresse IP sur un site tel que WhoIs.net pour déterminer le fournisseur d'accès Internet de l'expéditeur.
4. Contactez le fournisseur d'accès Internet de l'expéditeur pour demander que l'action appropriée soit entreprise.

Les fournisseurs de messagerie ne peuvent pas empêcher ces contrefaçons, mais si la fraude est identifiée, il est possible d'entreprendre une action.

Examinez les paramètres Yahoo Mail

- Supprimez les contacts mail inconnus.
- Supprimez les comptes Mail liés que vous ne reconnaissez ou ne contrôlez pas.
- Changez votre mot de passe sur les comptes liés que vous contrôlez.
- Vérifiez que votre réponse automatique de congés est désactivée.
- Découvrez si une autre personne a accédé à votre compte.

Autres paramètres de compte Yahoo Mail habituellement modifiés :

- Signature
- Nom d'expéditeur
- Adresse de réponse
- Transfert de mails
- Filtres
- Adresses interdites

Restaurer les mails, messages instantanés et contacts manquants

Si des mails, des messages instantanés ou des contacts sont manquants, vous pouvez restaurer les mails ou messages instantanés perdus ou supprimés. Vous pouvez également récupérer les contacts perdus.

Empêchez d'autres personnes d'accéder à nouveau à votre compte, même après avoir modifié votre mot de passe. Assurez-vous que votre compte reste protégé.

Recherchez la présence de logiciel malveillant sur votre ordinateur

Les logiciels malveillants peuvent corrompre votre système et collecter des informations sensibles, telles que des mots de passe et des coordonnées bancaires. Plusieurs programmes anti-logiciel malveillant sont disponibles sur Internet et permettent de détecter et de supprimer les logiciels malveillants sur les Mac et PC.

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84). Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaques** et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contacter-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Signes indiquant qu'un compte a été piraté et procédure à suivre | Yahoo Aide – SLN2090

Comment Facebook manipule le contenu qu'il nous affiche ?



Comment
Facebook
manipule
le
contenu
qu'il
nous
affiche
?

Censure d'une photo historique, choix d'articles qui renforcent les partis pris: les centaines de millions d'internautes qui s'informent via leurs «amis» sur Facebook, plutôt que par les médias classiques, courent le risque d'une information biaisée, selon des experts.

Dernier exemple en date, la censure par Facebook la semaine dernière de la célèbre photo d'une petite Vietnamiennne nue brûlée au napalm, au nom de sa politique contre la nudité des enfants. Critiqué dans le monde entier, le groupe américain a rétabli la photo et promis de tenir compte à l'avenir du «statut d'icône» des clichés historiques.

Cette polémique a révélé l'importance prise par Facebook comme source d'information pour une majorité d'internautes dans le monde.

Un sondage international du Reuters Institute montre que 51% des personnes interrogées dans 26 pays s'informent par les réseaux sociaux, dont 44% par Facebook, et que 12% en ont fait leur première source d'information. En France, un Français sur deux consulte Facebook, surtout sur mobile, et peut y passer plusieurs heures par semaine.

Aucun des 1,7 milliard d'utilisateurs ne voit les mêmes informations dans son «newsfeed» (fil d'actualités), qui compile les messages de ses «amis»: un mélange de commentaires personnels et d'articles partagés, provenant aussi bien de grands médias que de blogues inconnus.

Entre les milliers de messages produits par ses amis, impossible de tout lire: c'est l'algorithme de Facebook qui, pour chacun, classe ceux placés en haut de page. Et donc ceux qui seront vus, car en moyenne l'utilisateur ne lit que 200 des 2000 messages de son fil.

Les utilisateurs ignorent le plus souvent l'existence et les critères de ce tri, qui ont changé sans cesse en 10 ans d'existence. En juin, Facebook a brusquement décidé de privilégier les messages personnels au détriment des partages d'articles, diminuant la place des médias classiques...[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaques** et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Yahoo victime de millions de comptes volés



Selon la presse américaine, le portail web pourrait bientôt confirmer le vol de plus de 200 millions de comptes. Un hiatus dans la phase de rachat de Yahoo par Verizon.

L'année 2012 a bel et bien été une annus horribilis pour les services web. Beaucoup de vols de données ont eu lieu cette année-là. Mais à l'époque, la plupart des services touchés avait relativisé, voire minimisé le nombre de comptes compromis.

Depuis quelques mois, le passé les rattrape et un pirate du nom de « Peace » égrène sur le Dark Web des paquets contenant des données sur des millions de comptes issues de vols de 2012. On pense notamment aux 167 millions de comptes de LinkedIn, 360 millions de comptes pour MySpace et 65 millions de Tumblr. Des doutes subsistent sur Dropbox qui a demandé à ses abonnés antérieurs à 2012 de changer leur mot de passe.

Mais au mois d'août dernier, Motherboard avait repéré sur le Dark Web une nouvelle vente de « Peace » concernant 200 millions de comptes Yahoo. Ces données vendus 3 bitcoins (soit environ 1800 dollars) peuvent contenir les noms d'utilisateurs, les mots de passe hachés avec l'algorithme MD5. Mais aussi les dates de naissance et, parfois, une adresse e-mail de secours...[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaques** et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Yahoo va-t-il reconnaître le vol de 200 millions de comptes ?